APPEL A CANDIDATURES PSYCHOLOGUE CLINICIEN (H/F)

Ouvert aux professionnels internes ou externes à L'Association Don Bosco.

Dispositif exceptionnel de soutien psychologique des victimes des violences intervenues en marge de la manifestation du 17 octobre 2026, Brest

Lieu d'accueil des victimes de l' Association Don Bosco · Appel ouvert en interne et en externe · 23 octobre 2026

1. Contexte

Le 17 octobre 2026, des violences sont survenues en marge d'une manifestation à Brest. À la demande de la ville de Brest, le Lieu d'accueil des victimes de l'association Don Bosco met en place un dispositif exceptionnel destiné aux victimes directes pendant les événements.

Ce dispositif repose sur une action unique : un soutien psychologique individuel, sur rendez-vous, sous la forme d'entretiens d'une heure avec un.e psychologue clinicien.ne. Les rendez-vous se prennent par téléphone ou via une plateforme numérique gérés par une intervenante et les entretiens ont lieu au Lieu d'accueil des victimes situé au 16 rue Victor Hugo à Brest. Les premiers rendez-vous sont prévus **à partir de la semaine du 16 novembre 2026**

2. Un besoin de prise en charge psychologique

Après un événement violent, de nombreuses personnes, blessées et/ou victimes de destruction de leur bien, peuvent présenter des réactions de stress aigu : troubles du sommeil, anxiété, flash-backs, évitement, hypervigilance, retentissement sur le travail ou les études. Un soutien précoce, par un professionnel formé, permet de prévenir l'installation de troubles psychotraumatiques et de repérer les situations qui nécessitent des soins plus spécialisés.

Le nombre de personnes concernées peut être important et les besoins s'étaleront dans le temps. Pour y répondre, nous constituons une équipe de psychologues cliniciens en mesure d'assurer des entretiens sur des créneaux horaires variés. Il s'agit de proposer des créneaux qui puissent rendre compatibles les besoins du public et les disponibilités des salariés mobilisables, qu'ils soient salariés de l'association Don Bosco ou d'un autre employeur.

3. Missions

Le/la psychologue clinicien.ne :

- Réalise des entretiens individuels d'une heure, sur rendez-vous, au Lieu d'accueil des victimes ;
- Assure l'écoute, évalue la détresse et repère les situations à risque ;
- Informe les personnes sur leurs droits et les oriente si besoin vers les soins adaptés (médecin, CMP, CUMP, psychologue libéral conventionné, centre régional du psychotraumatisme) ;
- Oriente immédiatement vers le 15, le 3114 ou la CUMP en cas de risque suicidaire ou de détresse aiguë ;
- Renseigne les indicateurs de suivi anonymisés demandés par la Ville, dans le respect de la confidentialité.

4. Profil recherché

- Psychologue clinicien titulaire d'un master de psychologie, inscrit au répertoire ADELI ou enregistré auprès de l'ARS.
- Formation ou expérience en victimologie et en psychotraumatisme peut être un plus
- Capacité à accueillir des publics variés, y compris des mineurs et des jeunes adultes, dans une posture non jugeante et neutre.
- Respect strict du secret professionnel et de la confidentialité.
- Aisance avec les outils numériques.

5. Disponibilité attendue

Nous recherchons des disponibilités **ponctuelles ou régulières, sur des créneaux variés**, afin de couvrir des horaires accessibles à tous. À titre d'exemple, à ajuster selon la demande :

Créneau	Horaires indicatifs
Matin	du lundi au vendredi, 9 h – 12 h
Midi	du lundi au vendredi, 12 h – 14 h
Après-midi	du lundi au vendredi, 14 h – 17 h
Fin de journee	du lundi au vendredi, 17 h – 19 h
Samedi	9 h – 13 h

Chaque candidat indique librement les créneaux auxquels il peut s'engager, même s'il ne s'agit que d'une demi-journée ou d'une plage de fin de journée par semaine. Un entretien dure une heure.

La mission démarre **la semaine du 16 novembre 2026** sur une durée de 3 semaines. Un engagement sur toute la durée est préférable, avec une possibilité d'ajuster les créneaux en cours de dispositif.

6. Cadre d'intervention

- **Lieu : locaux du Lieu d'accueil des victimes à Brest**, dans un espace calme et accessible (PMR), sans exposition médiatique.
- **Statut et rémunération :** avenant au contrat de travail dans le cadre d'heures complémentaires sur base des dispositions conventionnelles de la CCN 66 / ou via une convention de mise à disposition si candidat.e extérieur.
- **Candidats salariés :** l'exercice de cette mission en complément du poste peut nécessiter l'accord de l'employeur ou de sa direction Le candidat s'assure de cette autorisation avant le démarrage.
- **Accompagnement :** une présentation du dispositif et des temps de coordination sont prévus durant le dispositif.
- **Encadrement :** les candidats sont coordonnés par le coordinateur du dispositif, qui gère les plannings et les relations avec la Ville.

7. Comment candidater ?

L'appel est ouvert aux professionnels de L'Association Don Bosco comme aux psychologues extérieurs à l'association.

Merci d'envoyer, au plus tard ce 02 novembre, à l'adresse emergence@donbosco.asso.fr

1. Un CV
2. Une courte lettre de motivation (une demi-page) ;
3. Le tableau de disponibilités ci-dessous, complété ;
4. Pour les candidats en poste, la mention de l'accord de l'employeur ou de la démarche en cours.

Objet du message : « Candidature psychologue – dispositif victimes 17 octobre ».

Une réunion d'information visio pourra être programmée pour préciser l'organisation choisie.

Tableau de disponibilités à compléter sur les 3 semaines (possibilité de se positionner sur 1, 2 ou 3 semaines)

Du 16 au 21 novembre

Créneau	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Matin (9 h – 12 h)						
Midi (12 h – 14 h)						
Après-midi (14 h – 17 h)						
Fin de journée (17 h – 19 h)						
Samedi (9 h – 13 h)						

Du 23 au 28 novembre

Créneau	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Matin (9 h – 12 h)						
Midi (12 h – 14 h)						
Après-midi (14 h – 17 h)						
Fin de journée (17 h – 19 h)						
Samedi (9 h – 13 h)						

Du 30 novembre au 05 décembre

Créneau	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
Matin (9 h – 12 h)						
Midi (12 h – 14 h)						
Après-midi (14 h – 17 h)						
Fin de journée (17 h – 19 h)						
Samedi (9 h – 13 h)						